

12725/26

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2025/2026

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 23 septembre 2026

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 23 septembre 2026

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

DÉCISION DU CONSEIL autorisant l'ouverture de négociations pour la conclusion d'un accord entre l'Union européenne et la République d'Arménie sur le statut de la mission de partenariat de l'Union européenne en Arménie (EUPM Armenia)

E 20976

**Ce document est disponible auprès du
secrétariat de la commission des Affaires
européennes.**